



LIBERTE ACADEMIQUE POUR LE PROFESSEUR MAATI MONJIB



L'historien [Maâti Monjib](#), membre du Comité scientifique du CODESRIA, dont il a été le Vice-Président de 2010 à 2012, a, depuis une semaine, entamé une grève de la faim, pour protester contre les interdictions de voyage, et donc de participation à des rencontres scientifiques, dont il fait l'objet.

Le 31 Août 2015, lors de son retour de Montpellier (France), il a été retenu de manière inhabituelle par les autorités à l'aéroport Mohamed V à Casablanca ; cet événement fait suite à une série de provocations et de pressions s'exerçant sur sa personne.

Récemment, les autorités de son pays l'ont à nouveau empêché de voyager pour prendre part à des manifestations scientifiques auxquelles il était convié. Ceci constitue une violation flagrante de la liberté académique. En effet, l'article 4 de la Déclaration de Kampala sur la liberté intellectuelle et la responsabilité sociale affirme très clairement :

« Tout intellectuel africain doit pouvoir circuler librement à l'intérieur de son pays, et s'il le désire, quitter le pays ou y retourner en toute liberté et sans être harcelé. Aucune action administrative ou autre ne doit, directement ou indirectement, restreindre cette liberté, du fait des opinions intellectuelles de l'individu, de ses croyances et de son activité. »

À ce titre, le CODESRIA, en tant qu'organisation panafricaine de chercheurs africains en sciences sociales dont l'une des principales missions est de promouvoir le développement des sciences sociales et les libertés académiques et intellectuelles en Afrique, s'élève contre ces restrictions de la liberté de voyager pour des raisons scientifiques dont le Professeur Maati Monjib est victime.

Le CODESRIA considère qu'une telle situation constitue une atteinte grave aux droits humains. Une telle persécution est inacceptable et limite de façon préjudiciable, le droit, pour les chercheurs africains de poursuivre leurs activités légitimes de recherche, de diffusion de travaux et idées scientifiques et de libre expression de leurs positions sur des questions d'actualité et d'intérêt citoyen.

D'une manière générale, le CODESRIA trouve préoccupante la récurrence des exactions perpétrées contre des membres de la communauté des chercheurs et des enseignants sur le continent, laquelle

contribue à l'instauration d'un climat de persécution impropre à une vie académique et sociale apaisée et productive.

Par cette note, le CODESRIA exprime sa solidarité avec l'un de ses membres les plus éminents. De même, il invite les autorités marocaines à mettre fin à toute action susceptible de restreindre les libertés académiques et fondamentales du Professeur Maâti Monjib. Le CODESRIA rappelle que le Royaume du Maroc a signé et ratifié des traités internationaux qui l'engagent, parmi lesquels le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* (signé le 19 janvier 1977 et ratifié le 3 mai 1979).

Le CODESRIA exprime sa préoccupation par rapport à l'état de santé du Professeur Maati Monjib, et demande l'ouverture, dans les plus brefs délais, d'une enquête sur les cas de privations et de harcèlement subis par le Professeur Maâti Monjib.

Enfin, le CODESRIA invite ses membres, ainsi que toute la communauté africaine des chercheurs, enseignants et autres acteurs du monde de l'académie, à rester vigilants quant aux risques de violation de la liberté académique en Afrique et dans sa diaspora.

Dakar, 15 octobre 2015.

Le Dr. **Maâti Monjib** est un historien de la vie politique (Université Mohammed V-Rabat). Né au Maroc, il a d'abord obtenu un doctorat en France (politique d'Afrique du Nord) et un autre à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) en histoire de la vie politique africaine. Il a publié des articles et des études sur l'Afrique du Nord et le Moyen Orient mais aussi sur l'Afrique. Il a enseigné au Maroc, au Sénégal et dans des universités américaines. Il a publié plusieurs ouvrages dont : "La monarchie marocaine et la lutte pour le pouvoir" (Paris, L'Harmattan, 1992), une biographie politique de Mehdi Ben Barka (avec Z. Daoud, Paris, Editions Michalon, 1996-2000) ainsi que "Les islamistes contre les sécularistes au Maroc" (ed. Amsterdam, IKV, 2009). Il prépare actuellement une biographie politique de Mamadou Dia, homme politique d'Afrique de l'Ouest.

Maâti Monjib a été l'initiateur et l'animateur de dialogues entre les islamistes et les militants laïques au Maroc entre 2007 et 2010. Il a également organisé le "Prix pour le Journalisme d'Investigation" en 2007 au Maroc. Il est également fondateur et directeur du Centre Ibn Rochd des Etudes et Communication (Rabat-Maroc).

Ancien bénéficiaire d'une bourse Fulbright (2005-2006), il a également passé quatre mois en tant que "Patkin Fellow" à la Brookings Institution à Washington-DC.

En 2010, le Comité exécutif du CODESRIA l'a nommé Membre du Comité scientifique du CODESRIA, dont il sera le Vice-Président de 2010 à 2012.